



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E203867

VALABLE JUSQU'AU 09/10/2026

ÉDITÉ LE

08/09/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/02/2023

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 06/07/2025  
30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BREST

Siret : 949 845 630 00019

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 5841984-001

Assurance Responsabilité Travaux :

QBE 008527518201

Assurance Responsabilité Civile :

QBE 008527518201

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Raison sociale : BRETAGNE RENOVATION HABITAT

Sigle : BRH

6 RUE PORSTREIN  
6 RUE PORSTREIN  
29200 BREST

Téléphone : 0607537931

Fax :

Portable : 0607537931

Site Internet : renovation-brh.fr

E-mail : philippegagnon@contact-brh.fr

Responsabilité légale :

CG GROUPE (981 523 574) / CARADEC KEVIN DIRECTEUR GÉNÉRAL / GAGNON PHILIPPE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611 PROB	Efficacité énergétique - "ECO Artisan@" (Charpentier,Électricien)	10/10/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Ventilation mécanique	10/10/2024
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	10/10/2024
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	10/10/2024
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	10/10/2024
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	10/10/2024
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	10/10/2024
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	10/10/2024
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	10/10/2024

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.